



après le 31 mars....

AMPLIFIONS LA MOBILISATION !

Depuis l'annonce du projet de loi EL KHOMRY, la mobilisation ne cesse de s'amplifier : le 31 mars nous étions 120 000 à Marseille et 1 500 en Arles.

**Comment oser affirmer
qu'en allégeant les contraintes sur les licenciements,
les entreprises vont embaucher ?**

Depuis le début du quinquennat, ce sont 200 milliards d'€ d'exonérations et de cadeaux au patronat alors que le chômage est passé à plus de 10 % de la population active et que près de 500 000 emplois ont été détruits.

**Comment oser affirmer
que donner le pouvoir aux patrons de déroger à la loi
va améliorer les conditions de travail et de vie des salariés ?**

Cette situation existe déjà dans la plupart des petites entreprises. Seuls la loi et les accords de branche garantissent le niveau du salaire, l'évolution de carrière et servent de garde-fous en matière de temps de travail ou de protection sociale.

L'ensemble des pays européens, qui se sont engagés dans la casse des droits des salariés, qui ont mis le droit du travail au service du marché, n'ont fait que précariser la jeunesse et l'ensemble des travailleurs sans réduire le chômage.

Cette politique ne profite qu'au grand patronat et à la Bourse !

Dès à présent, continuons et amplifions les mobilisations

- **Pour exiger le retrait du projet EL KHOMRY,**
- **pour gagner un Code du Travail protecteur, garant de la justice et du progrès social.**

LA CGT APPELLE A PARTICIPER au RASSEMBLEMENT

LE MARDI 5 AVRIL 2016 à 17H30

DEVANT LA SOUS-PREFECTURE ARLES